



Fiche de présentation

Section Européenne Allemand
Section d'approfondissement linguistique Anglais
Section Européenne Espagnol

Le lycée Laennec propose depuis à la rentrée 2011 un dispositif d'enseignement renforcé des langues vivantes étrangères permettant aux élèves motivés d'approfondir leurs connaissances linguistiques et culturelles : **l'ambition première est la maîtrise d'une langue étrangère à bon niveau.**

Les élèves ont le choix entre :

- section européenne Allemand : Discipline non linguistique (DNL) « Histoire, Culture et Civilisation »
- section d'approfondissement linguistique Anglais : DNL EPS
- section européenne Espagnol : DNL « Histoire, Culture et Civilisation »

Les objectifs :

- renforcer les compétences linguistiques
- développer l'autonomie à l'oral
- favoriser l'ouverture à l'international : échanges, partenariat, séjours, ...
- sensibiliser les élèves aux enjeux de la citoyenneté européenne.
- possibilité de préparer des certifications en langues aux niveaux B1 et B2

Déroulement :

En classe de seconde :

- Horaire réglementaire du tronc commun selon la langue choisie (LV1 : 3h, LV2 : 2.5h)
- Prise en charge par l'assistant de langue : Echanges, conversations, culture
- Projet Euro + DNL : 2h hebdomadaire (la séquence pédagogique se déroule essentiellement en langue étrangère).
- Accès au « kiosque Europe » (CDI) : Connaissance de l'Europe et de ses institutions
- Accès à la presse et à des revues ou publications en langue étrangère (CDI)

Poursuite possible en classe de première et en terminale.

Sections européennes : préparation à l'épreuve de DNL pour obtention de la mention « européenne » au baccalauréat

Sections Européenne et d'approfondissement linguistique

Appellation	Section Européenne ALLEMAND	Section d'approfondissement ANGLAIS LV1/LV2	Section Européenne ESPAGNOL LV2
Discipline non linguistique support (enseignée en langue étrangère)	- HISTOIRE-GEO - CDI (supports plurilingues)	- EPS - SVT	- HISTOIRE-GEO - CDI (supports plurilingues)
Modalités	- Allemand : 2.5h (ens. Obligatoire) - Prise en charge régulière par l'assistant de langue - Projet Euro + DNL : 2h - Partenariat BERLIN	- Anglais : 3h (ens. Obligatoire) - Prise en charge régulière par l'assistant de langue - Projet Euro + DNL : 2h	- Espagnol : 2.5h (ens. Obligatoire) - Prise en charge régulière par l'assistant de langue - Projet Euro + DNL : 2h - Partenariat : en construction
Certification envisagée	Certification B1 (institut Goethe) en 2 ^{nde} Mention « européenne » au bac	Préparation possible à la certification B1	Certification B1 (institut Cervantes) en 2 ^{nde} Mention « européenne » au bac
Type de pédagogie	Pédagogie de projet visant à développer l'autonomie langagière et la pratique de l'oral en accord avec le Cadre Européen de Référence pour l'Enseignement des Langues.		
Structure de fonctionnement	Section à horaire aligné sur plusieurs classes.		
Modalités de candidature	Lettre de motivation Avis du professeur de langue de 3 ^{ème} Entretien éventuel au lycée permettant d'évaluer le niveau en langue et la motivation.		
Dossier d'inscription	Envoyés aux établissements du secteur.		A retourner au Lycée Laennec pour le 28 avril 2017